

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS

VOL. 5

MONTREAL, 30 JANVIER 1897

No. 121

SOMMAIRE

La légende des trois lingots d'or, *Sphinx* - Une lueur, *Lutteur* — LES ECOLES DE QUÉBEC : Le riche comté de Montmagny fait piètre figure, le bon marché obligatoire, un inspecteur énergique dit : "qu'elles ne valent pas grand chose pour le présent et rien pour l'avenir" *T St Pierre* — Pagnuelo vs Proulx, *Universitaire* — Correspondance — Remis — Leçon — LA VIE DROLE : Pratique, *A Allais* — L'avant-garde des paysans *Rusticus* — FEUILLETON : Rome (SUITE), *Emile Zola*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous devons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

NAPOLEON Ier

Conférence Historique
et Littéraire

AU

MONUMENT NATIONAL

JEUDI, 11 FEVRIER PROCHAIN

PAR

MARC SAUVALLE

SUJET DE LA CONFERENCE

NAPOLÉON Ier; les généraux et les femmes
de l'épopée impériale

Prix du billet - - - - - 50 cents

On peut se procurer des billets : A la Librairie
Française de M. Hurel : 1015 Rue Notre-Dame.

A la Librairie d'occasion, 8 Rue St. Denis.

Par la poste en s'adressant : Boîte 2184, B. P.
Montréal.

La légende des trois lingots d'or

Il y a dix ans arrivaient à cheval, aux portes de Montréal deux cavaliers mexicains, l'air harrassés d'un long voyage.

Leur aspect farouche faisait écarter la foule qui se pressait sur leur passage.

Un des chevaux paraissait ployer sous le faix d'un lourd portemanteau que les voyageurs semblaient ne pas perdre de vue.

Ils se dirigèrent silencieusement vers la partie la plus touffue de la Montagne, et disparurent dans le fourré où l'on entendit longtemps le haletement de travailleurs pressés.

Quelques heures après, ils sortaient du taillis, remontaient en selle et gagnaient la ville.

La foule les vit avec stupeur, frapper au portail de St. Sulpice, et demander à être reçus par le père trésorier, auquel ils tinrent à peu près ce langage :

—“ Par la Vierge Sainte de Guadalupe, mon père, nous venons rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Pedro et moi nous avons longtemps fait partie d'une bande de malandrins, qui dépouillèrent de leurs vases sacrés bien des chapelles et des convents.

Ces objets d'or furent un jour fondus en trois lingots du métal le plus pur et valent à eux trois, soixante-quinze mille piastres. Pedro et moi avions la garde de ce trésor, lorsque les remords nous prirent et nous firent voir l'indignité de la conduite que nous menions sur cette terre. Nous avons résolu de racheter notre passé et nous avons fui avec ce larcin que nous désirons remettre en mains pieuses ; nous avons songé aux pères de St. Sulpice, dont le renom de richesse et de sainteté s'est étendu jusqu'aux bords du Pacifique, et moyennant cinq mille dollars comptant pour calmer les fatigues de Pedro et les miennes,

nous vous remettrons les trois lingots d'or sacré, valant trois fois vingt-cinq mille piastres.”

Mais le vieux prêtre auquel ils s'adressaient était un malin, auquel les trucs des marchands de *green goods* et de *gold bricks* étaient connus.

Il remercia fort poliment les visiteurs de leur offre et leur dit qu'à Montréal ces choses là ne prenaient plus, mais qu'ils avaient peut-être encore une chance à Québec.

Les Mexicains ne s'étonnèrent pas de cette douce ironie ; ils remontèrent à cheval et mirent le cap sur la vieille Capitale.

Un beau matin on les vit à la porte de l'Université Laval de Québec, demandant à être introduits devant le chef de l'institution.

Inutile de répéter le discours qu'il tinrent devant ce noble personnage, il est identique à celui qui avait été débité à Montréal.

Mais cette fois des lueurs de convoitise étincelèrent dans l'œil du prêtre qui appela ses deux frères retirés dans leur oratoire, au sein du Séminaire.

Il fit devant eux redire l'histoire des trois lingots et les trois prêtres—autant de prêtres que de lingots—tinrent un conciliabule au cours duquel ils sondèrent la caisse pour voir si l'opération était possible,

La décision fut vite prise. En un tour de main, il fut convenu que l'un des acquéreurs en perspective se rendrait à Montréal, prendrait un échantillon des lingots, le ferait essayer et que le marché serait conclu si l'essai était favorable.

La nuit suivante, se passa au sein des buissons du versant nord au Mont-Royal une scène cabalistique :

A la lueur de torches qui répandent une note carminée sur le feuillage, deux prêtres en habit de voyage, surveillent attentivement les deux Mexicains, occupés à percer avec un vilebrequin un trou dans une épaisse brique de couleur fauve.

Un des prêtres tend la main sous le lingot, pour recueillir les précieux débris de l'opération et ses yeux scintillent en apercevant les reflets dorés de la poudre amoncelée.

L'opération terminée, le prêtre québécois réunit soigneusement les parcelles ramassées, serre le paquet dans sa houppelande et s'éloigne en donnant rendez-vous dans trois jours aux *ganaderos*.

Au bout de trois lunes, tout le monde est exact au rendez-vous.

Les prêtres ont la face souriante de gens qui font faire une bonne affaire.

Les deux aventuriers dissimulent mal la joie que leur cause ce sourire de bonne augure.

L'essai a réussi.

Aussitôt le marché se conclut. Les deux québécois prennent possession des trois lingots et les emballent.

Les Mexicains se divisent les cinq mille dollars et montent en selle.

Les deux groupes se quittent chacun dans une direction différente et lorsqu'ils se sont perdus de vue, les cavaliers partent à une allure vertigineuse, qui aurait certainement fait passer un nuage de soupçon sur le front des Lavaliers, n'eût été l'extrême confiance que ce genre d'individus nourrissent dans leur flair et dans leur habileté.

Ils arrivent à Québec avec leur riche fardeau qu'ils déposent dans une chambre et qu'ils contemplent avec jouissance.

Un orfèvre de la Basse-Ville est appelé au plus tôt pour évaluer sans retard les

trois lingots ; mais aussitôt qu'il les a pris en mains, il se permet une moue bien significative qui rembrunit les fronts ecclésiastiques.

—Mais vous êtes volés, leur dit-il. C'est du cuivre et le tas ne vaut pas dix sous !

Le tonnerre tombant sur ces saints occupants n'y eût pas causé plus grand ravage.

—Volés ! Volés ! Volés ! s'écrièrent les trois prêtres et ils tombèrent sur le sol comme trois pâquets.

L'orfèvre les ramena à eux et leur montra l'origine de la surpercherie : quelques pièces d'or encastrées dans un bloc de vil métal et le trou pratiqué directement à travers cette veine.

Impossible de se le dissimuler, le chef de Laval s'était fait refaire de cinq mille dollars !

Mais comment atténuer cette dette, comment faire disparaître ce trou à la lune cet escamotage de grenouille.

Il ne vint pas à ces messieurs, l'idée de puiser dans leur poche pour réparer cette profonde brèche.

Non, on vint au Séminaire pieds nus et la corde au cou, s'humilier pour demander que le trou fût bouché à même les fonds de cette institution.

Ne valait-il pas mieux s'humilier que se ruiner ?

La lutte fut longue et ardue.

Les spéculateurs déçus s'évertuaient à dire qu'ils avaient entrepris ces négociations afin d'en faire profiter l'Université Laval, mais bien des gens se demandaient ce qui serait arrivé si le troc eût réussi et laissé un bénéfice de soixante-dix mille dollars ?

Enfin le Séminaire céda et voulant éviter le scandale, préféra rembourser les fonds à l'Université Laval ; mais il fut décidé que mention spéciale serait faite aux

livres du Séminaire du paiement de cette somme, afin d'en transmettre la leçon aux générations ambitieuses futures.

Et il fut fait ainsi, comme on peut s'en assurer à la trésorerie du Séminaire de Québec. Et voilà comment finit la Légende des trois lingots d'or.

SPHINX.

UNE LUEUR

Le *Courrier de St. Hyacinthe* qui n'aime guère le RÉVEIL, fait au sujet de notre publication des remarques intéressantes qui indiquent une lueur intellectuelle à laquelle notre confrère ne nous a pas habitués.

Voici ce qu'il dit à propos de notre article intitulé *Naïfs*:

" On nous dit : *Le Réveil* n'est qu'une exception ! Il ne compte guère dans le parti libéral ! Il représente tout au plus les idées d'un faible groupe sans importance !

" Eh bien ! qu'il nous soit permis de dire que nous n'en croyons rien, absolument rien ! Nous sommes profondément convaincus que *Le Réveil* est l'écho du sentiment d'un bien plus grand nombre de rouges, qu'on ne l'admet généralement.

" Son existence seule est une preuve de la vérité de ce que nous soutenons. Les rares annonces, qui figurent dans ses colonnes, sont matériellement insuffisantes pour faire vivre cette feuille pendant un mois. Les moyens d'existence lui viennent, par conséquent, d'ailleurs, c'est-à-dire de ses lecteurs ou de généreux protecteurs.

" Il y a donc des adhérents fort nombreux ou riches !

" Les annonces, que lui accorde le gouvernement Laurier, prouvent, d'autre part, que si *Le Réveil* n'est pas l'enfant gâté du parti, il n'est pas non plus traité en paria, ni même en gêneur désagréable.

" Voilà des indices qui nous paraissent suffisants pour conclure que le clan *Réveil* est devenu une véritable puissance dans le parti rouge.

" Si nous rapprochons de ces faits, la célèbre théorie d'un chef libéral, jadis fameux : *qu'il ne faut pas faire la noce avant d'avoir marié la fille*, nous sommes irrésistiblement entraînés vers la

conclusion que les principes du *Réveil* sont presque généralement admis dans le parti libéral, s'il a seul, avec *La Patrie*, l'audace d'appeler un chat un chat et de *faire la noce avant le mariage de la fille*."

Si le *Courrier de St. Hyacinthe* connaissait les noms que comporte notre liste d'abonnés, il ferait un rude bond ; mais il s'apercevrait qu'il est encore plus perspicace qu'il croit l'être.

Oui nous avons des protecteurs puissants,

Oui nous les recrutons dans les deux camps,

L'armée des mécontents de la tyrannie épiscopale est énorme.

Attendez une occasion pour en faire le dénombrement.

Vous serez effrayé.

LUTTEUR

Conférence ajournée

Une démonstration politique devant avoir lieu au Monument National, le 4 Février prochain, jour préalablement choisi pour la conférence de M. Marc Sauvalle, sur *Napoléon Ier, les généraux et les femmes de l'épopée impériale*, notre confrère a décidé d'ajourner la date de sa conférence et de la reporter au jeudi suivant, 11 février, à 8 hrs. du soir.

Les billets portant la date du 4 Février, sont valables pour le 11 Février.

Le prix des billets est de 50 cents et on peut se les procurer à la Librairie française de M. Hurel, 1615 Rue Notre-Dame, et à la Librairie d'occasion, 8 Rue St. St. Denis.

A. TARDIVEL

Le duc d'Orléans vient de lancer en France, un organe spécial des intérêts monarchiques en général et orléanistes en particulier.

Cet organe s'appelle *Le Réveil Français*.

Tardivel va se voiler la face.

FRANC.

LES ECOLES DE QUEBEC

LE RICHE COMTE DE MONTMAGNY FAIT
PIETRE FIGURE — LE BON MARCHÉ
OBLIGATOIRE — UN INSPECTEUR
ENERGIQUE DIT " QU'ELLES NE
VALENT PAS GRAND CHOSE POUR LE
PRESENT ET RIEN POUR L'AVENIR "

Québec, 12 Janvier.

Il y a une quinzaine d'années, un inspecteur d'écoles qui faisait sa visite officielle dans le comté de Bellechasse rencontra à la porte d'une école le curé de la paroisse qui s'écria, indigné à la pensée de voir intervenir l'Etat dans les écoles : " Comment un Jules Ferry, un Garibaldi au Canada ? " L'inspecteur était nouvellement nommé et il s'éclipsa sous cette apostrophe. Il partit sans avoir fait de visite. Mais l'évêque fut informé de l'incident et informa le curé qu'il avait commis une erreur.

Pourtant, un citoyen respectable du comté de Montmagny disait l'autre jour au reporter du *Herald* qu'un curé de ce comté défend aux Sœurs qui tiennent un couvent dans sa paroisse d'inviter les parents des élèves ni même les bienfaiteurs de l'établissement, aux examens, si grande est sa crainte de tout ce qui peut sentir l'intervention laïque en matière scolaire.

Cette attitude de la part du clergé n'est pas de nature à provoquer dans la population de l'intérêt dans leurs écoles ; les commissaires d'écoles, dans bien des places en profitent même pour ne pas faire aux écoles les visites que la loi impose. Leur seule ambition est d'empêcher les dépenses d'augmenter et comme c'est là un désir général, personne ne vient les troubler pendant la durée de leurs fonctions.

Quand on ne peut pas trouver une maîtresse d'école assez bon marché, l'école reste fermée toute l'année. Dans bien des municipalités on considère que \$100 suffisent pour faire marcher une école et le taux de la taxation est réglé en conséquence. Si la paroisse est riche, tout va mieux. C'est le cas qui se présente dans le comté de Montmagny, qui est dans des conditions exceptionnelles et où, pourtant, la taxe scolaire est maintenue à 15 ou 20 cents par cent piastres.

Ici et autour de Lévis, les Sœurs ont fait des merveilles avec les maigres ressources à leur disposition ; ce sont les filles qui en ont profité le plus. Néanmoins, dans Montmagny, il y a encore un quart des garçons de 10 à 19 ans qui grandissent dans l'ignorance la plus complète ; les maîtresses d'écoles n'ont pas d'expérience ; le mobilier est antédiluvien et les bâtiments impraticables. Quant à l'éducation donnée là on aura une idée de son caractère superficiel en disant que 33 pour cent seulement des élèves étudient la grammaire tandis qu'à Montréal la proportion est de 60 pour cent et n'est pas trop élevée. Voilà pour le riche comté de Montmagny.

Dans les comtés moins favorisés, de Bellechasse, de la Beauce et de Dorchester la situation est aussi mauvaise que partout ailleurs. Il y a là une population d'environ 75.000 âmes et pas moins de 30 pour cent des garçons de 10 à 19 ans sont absolument illettrés.

Des enfants portés sur les listes d'écoles, 35 pour cent seulement dans la Beauce, 33 pour cent dans Bellechasse et 30 pour cent dans Dorchester sont assez avancés pour étudier la grammaire. Nous retrouvons là des écoles entretenues avec \$50 par année ; des maîtresses qui touchent \$40 par an ; de misérables chantiers pour maisons d'écoles, négligence complète des livres et des études. L'inspecteur Tanguay qui a charge d'une partie de ce district signale le fait qu'à St Théophile de la Beauce, l'école a brûlé et la paroisse est restée un mois sans école. Une école modèle est descendue au rang d'école élémentaire.

Les maîtresses d'école font de leur mieux pour obéir aux lois scolaires ; mais elles se heurtent trop souvent au mauvais des parents qui refusent d'acheter les livres indispensables et les instituteurs ne sont pas de taille à enseigner sans livres. De nouvelles écoles ont été construites l'année dernière ; malheureusement ni leur architecture, ni leur construction ne répondent aux besoins pour lesquels elles sont créées. Il arrive souvent que les commissaires, lorsqu'ils soumettent un plan au département omettent de dire qu'ils consacrent un tiers de l'espace à la maîtresse d'école ce qui retrécit considérablement la salle où se fait l'école.

L'inspecteur Vienne qui a la charge des comités de Lévis et de Dorchester, a travaillé énergiquement à l'amélioration des écoles. Il formulait un jour ainsi son opinion :

" L'éducation que nous donnons ne vaut pas grand chose pour le présent, et elle ne vaut rien pour l'avenir."

Voici quelques autres remarques de son rapport :

" Il est inutile pour moi de dire que j'ai fait tout en mon pouvoir pour opérer des réformes lorsque j'ai constaté un état de chose que je considère désastreux. Mes efforts ont été souvent entravés par des interventions importunes."

" Les instituteurs se figurent que c'est une chose impossible de donner quelques leçons de comptabilité et de composition. Pourtant il me semble qu'il serait bien facile de donner quelques leçons de composition élémentaire au moins, d'apprendre à un enfant à préparer un compte ou un reçu, toutes choses essentielles. Mais non, encouragés quelque fois par les parents, les instituteurs se contentent d'enseigner très mécaniquement un peu de lecture et d'écriture et quelques rudiments d'arithmétique."

" Si nous constatons quelques progrès, nous avons malheureusement à signaler quelquefois du recul dans des matières autrefois bonnes. Je sais que pour avoir négligé d'accepter les services des hommes les plus compétents comme commissaires on a dû se contenter d'inapables, qui ont laissé passer les vacances sans faire d'engagement et ont dû ensuite se contenter de prendre les premières personnes venues, parfaitement ignorantes quelquefois."

Pourtant M. Vienne ne perd pas l'espoir et dit dans son dernier rapport :

" L'opinion publique semble se réveiller de sa longue torpeur et le nombre de ceux qui veulent de bonnes écoles augmente. J'ai reçu des plaintes de contribuables qui se plaignent de voir les commissaires engager des maîtresses d'école à des salaires infimes et mettre des nullités à la tête des écoles sans chercher à s'enquérir de leurs aptitudes."

Voilà le fruit d'une agitation tenace en faveur d'une bonne cause.

T. ST. PIERRE.

PAGNUELLO VS PROULX

LES FUGUES DE L'EX-V. R. U. L. M.

(Suite.)

Je reviens à l'assemblée du 2 Juillet.

La faculté de médecine n'était pas représentée, mais le doyen de la faculté de droit, et notre secrétaire, qui est aussi professeur à cette faculté ont répondu, en substance, qu'il n'existe pas de règlements qui définissent les fonctions du vice-Recteur, et lui donnent la surveillance des élèves et des professeurs; que les facultés sont indépendantes; qu'elles se contrôlent elles-mêmes; que les élèves n'ont pas fréquenté en corps le théâtre français l'hiver dernier comme l'hiver précédent; que la délégation toute récente de trois élèves de la faculté de droit pour représenter la faculté de L. à M. aux fêtes d'inauguration des facultés anticatholiques de Lille, cet été, était un fait sans conséquence parce que les délégués ne représentaient qu'un petit nombre des élèves.

Il n'est pas nécessaire de discuter les faits, il suffit de les énoncer pour que chacun en fasse justice. Ce qui est indéniable, c'est que les élèves d'une université laïque ne se conduiraient pas plus mal, et que si c'est là ce que nous devons entendre par une université catholique les mots n'ont plus de sens.

L'U. L. à M. ne fonctionne pas comme institution catholique; la constitution est ignorée et tous le comprennent parfaitement. Les gouverneurs ont accepté leur charge, et l'ont remplie avec dévouement, comptant qu'ils auraient le contrôle exclusif des biens de l'Université. Ils se demandent s'ils ne sont que de simples commis du vice-Recteur ou des évêques. Les administrateurs ont accepté leur charge, comptant qu'ils auraient des fonctions sérieuses à remplir. Le vice-Recteur les ignore en disant qu'il est nommé par les évêques et ne relève que d'eux. Il est allé à Rome, parce que les évêques lui ont dit d'y aller. Il ne doit compte de sa conduite qu'à eux. Où a-t-il pris les argents pour son voyage? où les prend-il pour publier chaque année, ces volumes d'archives, de lettres, de télégrammes, de discours et d'autres documents, dont quelques uns peuvent avoir de l'importance, au point d'être gardés dans les archives, mais où les documents réellement importants, ceux qui discutent les questions soulevées ne se trouvent pas? Volumes publiés secrètement et qui ne viennent que d'être communiqués, depuis l'assemblée du 2 juillet dernier, aux gouverneurs et administrateurs. Ces dix volumes n'ont pas dû coûter

moins que \$4 à \$5.000 sans profit pour l'université. C'est une dépense bien regrettable quand l'argent manque pour tant de choses utiles et même nécessaires. D'où proviennent ces \$4 ou \$5.000 ?

La question a été posée plusieurs fois au vice-Recteur au sujet de son voyage à Rome. C'est l'archevêché qui lui a fourni les fonds, a-t-il dit ; c'est tout ce qu'il a répondu, mais il n'a pas nié que ce fût à même l'argent des messes. Voilà donc une partie des fonds destinés à l'Université qui sont dépensés sans le contrôle des gouverneurs. Si les évêques et le vice-Recteur peuvent dépenser une partie de cette source de revenus, rien ne les empêche de les dépenser en entier. Cependant la charte, sanctionnée par Rome et par la Législature Provinciale, porte que les gouverneurs seuls pourront dépenser les revenus, eux seuls administrant les biens de la corporation ; le bureau des administrateurs ne peut même établir une chaire sans que les fonds soient votés par les gouverneurs.

Rappelons-nous en outre qu'une partie de l'argent des messes est maintenant destinée au remboursement de l'emprunt de \$100,000, et qu'il n'en reste qu'une partie insuffisante pour les dépenses courantes. Ce qui reste a besoin d'être régi avec un grand soin et un contrôle rigoureux ; va-t-on le laisser dépenser d'une manière secrète par des personnes irresponsables ?

Votre représentant, Mgr, à l'assemblée du 2 juillet, a trouvé que les gouverneurs sont bien exigeants, de refuser aux évêques la dépense d'une partie des fonds, sans consulter les gouverneurs, quand c'est eux qui les fournissent.

Il est important de ne pas se méprendre sur la question. Il s'agit, non de détails mais d'un principe qui est la base de la confiance que le public a donnée à notre institution, et qui disparaîtrait en peu de temps, s'il n'était pas maintenu intégralement.

L'argent des messes et les quêtes faites par les évêques sont des fonds attribués par le S. Siège pour les fins de l'université ; mais le S. Siège a déclaré que tous les fonds provenant de toutes sources quelconques seraient sous le contrôle exclusif des gouverneurs. C'est un fidei-commis attribué aux évêques ; ces fonds doivent être versés dans la caisse de l'université et dépensés sous le contrôle de ceux qui en sont chargés.

Je suis convaincu que les gouverneurs ne consentiront jamais à porter la responsabilité de dépenses qu'ils ne pourraient contrôler. Si les évêques entendaient se réserver le droit de dépenser une partie des fonds de l'université ou tous les

fonds, peu importe, ils n'avaient qu'à maintenir l'ancien état de choses, et ne pas faire appel aux laïques pour les aider à faire prospérer l'œuvre entreprise.

De même, les administrateurs ne consentiront jamais à laisser la conduite de l'université au vice-Recteur, quel qu'il soit. La charte doit être exécutée dans son esprit et sa lettre. Tous les corps qu'elle organise, avec des fonctions spéciales, doivent être maintenus dans leurs attributions respectives, sinon l'édifice chancelle et croûle, et l'on donne raison aux adversaires de notre institution qui n'ont cessé de dire que le régime personnel se continue sous le couvert de noms responsables, mis de l'avant dans l'unique dessein d'inspirer confiance au public.

Si les évêques et le vice-Recteur peuvent amoindrir les revenus de l'université par des dépenses faites sans aucun doute dans ce qu'il croient l'intérêt de l'université, ils empiètent sur les pouvoirs et les droits des gouverneurs ; si le vice-Recteur peut soutenir des luttes et des propositions que les administrateurs répudieraient, il empiète encore sur les droits et les pouvoirs de ces derniers.

Je sais bien que légalement les gouverneurs ne peuvent pas demander compte aux évêques des sommes reçues soit des messes, soit des quêtes, et le pourraient-ils qu'ils ne le feraient pas ; ils préféreraient se retirer.

Le vice-Recteur est *designé*, non pas *nommé* par les évêques ; c'est le conseil universitaire qui le nomme. Cette présentation est une garantie donnée à l'autorité ecclésiastique. Mais une fois nommé, il est l'agent et le représentant de l'université et comme tel il dépend des administrateurs pour l'exercice de ses fonctions. Prétendre qu'il ne relève pas d'eux, qu'il ne prend ses instructions que des évêques, qu'il peut engager l'université quand et comme ils le lui disent, c'est substituer les évêques au corps des administrateurs. A chacun ses fonctions.

Les évêques et le S. Siège ont accepté les garanties contenues dans la charte comme suffisantes. C'est le devoir commun de la faire fonctionner telle qu'elle existe. Là est le gage du succès et de la confiance. Le régime personnel a été essayé pendant bien des années ; tout le monde s'est tenu à l'écart ; le clergé comme les fidèles. On a annoncé l'alliance des laïques et du clergé ; on a vanté l'organisation nouvelle qui aurait été reconnue à Rome, nous disait M. Proulx, comme un chef-d'œuvre. On a fait appel aux hommes de bonne volonté, et ils ont répondu à l'appel. Les dons, les souscriptions ne vien-

nent pas encore, c'est vrai, par conséquent on veut attendre pour voir fonctionner cette nouvelle organisation. Jusqu'à présent tout paraît bien aller sous le rapport des finances et quant au nombre des élèves, mais le succès, qui est dans la balance, penchera à droite ou à gauche selon que le pacte sera maintenu ou ignoré.

Vous n'êtes pas sans savoir, Mgr, que les quêteurs produisent peu, bien des curés n'y mettent pas de zèle. C'est que leur confiance n'est pas parfaitement établie, et il faudrait peu de chose pour l'affaiblir d'avantage.

On compte sur l'aide du gouvernement de Québec, qui est parfaitement bien disposé envers notre institution, et sur les dons des particuliers, qui ne devraient pas tarder à affluer, grâce au concours de tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre. Il faudrait renoncer à cet espoir si les choses continuent comme elles sont commencées.

Pour assurer le succès de l'université, il faut, suivant moi :

1^o Qu'une déclaration du Conseil des évêques assure aux Gouverneurs que tous les fonds collectés par eux pour l'université, seront remis aux gouverneurs intégralement, et qu'il n'en sera rien distrait pour aucune dépense non autorisée par eux.

2^o Que le vice Recteur reçoive instruction de faire un rapport détaillé aux administrateurs du fonctionnement des facultés, de la surveillance et du contrôle qu'il exerce, et que tous les pouvoirs et les fonctions d'un Conseil Universitaire soient reconnus aux administrateurs par les Evêques.

3^o Que les facultés de droit, de médecine et des arts soient soumises au contrôle des administrateurs.

Sur ce point, je n'ignore pas que la position des facultés, comme corporations indépendantes, limite considérablement les pouvoirs du vice-Recteur et du corps des administrateurs sur les élèves et les professeurs. C'est là un défaut d'organisation dû à la position de l'École de médecine, lors de son union avec la faculté de médecine, et à l'état transitoire fait au siège de l'U. L. à M. C'est le vice-Recteur Proulx qui en est seul responsable en ce qui concerne la faculté de droit. Nul en part on ne trouve un état de choses semblable à celui qui existe ici; les facultés doivent relever directement du conseil universitaire qui fait les règlements pour l'admission des élèves, leur discipline, leur contrôle, etc. En l'absence de règlements spéciaux pour Montréal ceux de Québec doivent être observés.

L'organisation ne sera complète sous ce rap-

port que lorsque notre université sera séparée de Québec. Alors tout rentrera complètement dans l'ordre; c'est ce qu'il faudrait faire comprendre à Rome le plus tôt possible. En effet, une université, surtout une université catholique doit être sévère sous le rapport de la conduite et de la morale; les études doivent être sérieuses et tendre à se développer. N'est-ce pas humiliant de voir la faiblesse des études et l'indiscipline des élèves? Que penser d'un professeur qui poursuit un collègue ecclésiastique, devant les tribunaux civils, et que le conseil d'administration ne peut ni punir, ni exclure de l'université? Que penser d'une université qui ne contrôle ni les professeurs, ni les élèves, ni les cours, ni la discipline, ni la morale? Un contrôle efficace ne pourra s'établir qu'en faisant rentrer les facultés de L. à M. dans le droit commun qui regit toutes les universités. Aujourd'hui nous fournissons à ces deux facultés, le moral, le chauffage, l'éclairage; nous payons toutes leurs dépenses; les facultés de leur côté, n'ayant aucune dépense à faire, ne rendent aucun compte des revenus des élèves et des allocations du gouvernement, qui sont divisés chaque année entre les professeurs. Qu'arriverait-il, étant incorporées, si elles se séparaient de Laval pour s'affilier ailleurs? Leur état présent n'est pas autre chose qu'une affiliation, avec toutes les charges pour nous, et tous les avantages pour elles.

C'est une question importante que les évêques et le S. Siège devraient résoudre au plus tôt. En attendant, il faut établir une discipline, une surveillance un contrôle aussi efficace que les circonstances le permettent; il faut faire disparaître les causes de scandale qui ont affligé notre population.

Voi-à, Mgr, ce que comme ami du haut enseignement et comme catholique, j'ai cru devoir soumettre à votre sagesse et à celle de vos collègues. J'ai été humilié bien des fois de la position fautive où nous nous sommes trouvés, comme gouverneurs et administrateurs, par suite des faits que je mentionne. J'ai patienté, espérant qu'un autre plus autorisé prendrait l'initiative. Depuis trois ans les administrateurs ne se sont réunis que pour adopter quelques règlements, faire le choix des membres et des officiers; aucune question se rapportant au fonctionnement des facultés, à l'enseignement supérieur ou secondaire n'a encore été traitée, ni soumise; notre rôle comme administrateurs a été nul; celui des gouverneurs menace de disparaître; la confiance du public au lieu de s'affirmer et de s'affirmer est fortement ébranlée par l'inconduite et l'insuccès des élèves.

Je n'ai pu me faire plus longtemps. Si parmi les gouverneurs, mes sentiments sont partagés ; si j'ai pu même en retenir quelques uns qui voulaient résigner, je n'ai trouvé parmi les administrateurs à l'assemblée du 2 juillet, où peu de laïques assistaient, qu'un silence qui m'a fait comprendre que je n'avais pas tort, mais qu'il était gênant de s'expliquer. J'ose espérer que mon indépendance et mon franc-parler seront appréciés par Votre Grandeur, et que votre zèle et votre dévouement bien connu pour l'œuvre universitaire vous feront accepter en bonne part cet appel et ces observations respectueuses.

Agréez,

Monseigneur,

Les assurances de ma considération la plus distinguée.

(Signé) S. PAGNUELO,

L'un des gouverneurs et des administrateurs
de l'U. L. à M.

UN MOYEN UNIQUE

L'unique moyen de guérir la toux est de faire usage du **BAUME RHUMAL** qui en même temps fortifie les bronches, les poumons, la gorge en calmant l'irritation.

CORRESPONDANCE

Nous recevons d'un amateur de musique, ami de notre journal, la lettre suivante au sujet d'un incident artistique d'intérêt notoire. Nous publions cette lettre avec plaisir en laissant à son auteur l'entière responsabilité des faits comme des opinions qu'il exprime et dont il se porte entièrement garant.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le 10 Octobre dernier apparaissait dans notre ville le premier numéro d'une publication intitulée "L'Art Musical".—Ce titre annonçait évidemment des chroniques et appréciations, sinon savantes, au moins sincèrement inspirées par le désir de défendre les intérêts artistiques et d'élever le niveau intellectuel en matière d'art par la critique franche, indépendante, que guident les convictions bien arrêtées, quelque soient le lieu et l'élément soumis à ces appréciations, fût-ce même à Montréal qui n'est plus dans l'enfance de l'art, dont l'importance autorise l'existence d'un journal musical de cordées franches, sans

aucun but caché en ce qui la concerne ; nous initiant également à ce qui se passe chez nos voisins et de l'autre côté de l'Atlantique. Voilà le but. Hélas ! les programmes et les titres de journaux sont toujours alléchants mais peuvent rarement être pris au sérieux.

Dans son second numéro ce journal suivant programme n'a pas hésité de critiquer impitoyablement Mlle Duccu, des concerts S idl, qui avait déçu le public. Mais un critique savant s'étant permis au sujet de la 13ème exécution du Messie de ne pas s'extasier sur l'exécution de certains artistes, des qualités du chef d'orchestre de notre ville, ce même journal le traite de pédantesque, de déplacé, de maladroit, comme s'il fallait de l'adresse pour exprimer une vérité, et finit par admettre que dans le fond cette plume malhabile et naïve avait parfaitement raison. En fait de naïveté ce censeur superbe est assez réussi. Et son parti-pris, s'il ne tombait pas sous le ridicule, serait pas mal en opposition avec le progrès qui découle nécessairement de toute critique juste et impartiale.

Il faudrait pourtant qu'on sache à quoi s'en tenir : si ce journal musical n'est qu'un prétexte pour battre la grosse caisse d'une clique quelconque, qu'on le dise ; alors on ne s'attendra qu'à y trouver les éloges dûs par cette feuille à ces petits demi-dieux qui doivent d'après un paragraphe du dernier numéro former une ligue entre eux pour empêcher tout autre élément de pénétrer dans leur sanctuaire sacré qui vomit l'interdiction et l'anathème. Je les vois d'ici dans la salle de leurs délibérations, pris d'un emportement enthousiaste, se promener, le maître chef archet en tête, autour de la table délibérative comme une véritable armée du salut artistique.

Ce qu'il y a de plus drôle, car en réalité il faut prendre la chose pour ce qu'elle est : une bonne plaisanterie, c'est que ces demi dieux ont mis à leur tête comme rédacteur en chef, qui ? Je vous le donne en mille ! Un marin !! Pensez-vous à l'ahurissement de ce pauvre loup de mer prenant le métronome pour la boussole qu'il avait perdue avant d'échouer sur ce promontoire, inconnu pour lui, d'un fauteuil directorial, et à son desarroi quand tous ses collaborateurs arrivent lui parle

blanches, noires, soupirs, croches, doubles et triples croches, accords plaqués ou renversés ? Il doit se croire en pleine tempête et donne immédiatement l'ordre de carguer toutes les voiles, attendant le moment opportun de faire une fugue, pour arriver à la " pause ", seul terme avec lequel il a pu se familiariser en fait de critique musicale.

UN AMATEUR DE MUSIQUE.

REMIS

Nous avons remis à la semaine prochaine la suite des articles sur la DIME, de notre collaborateur *Nestor*, et un article de *Paterfamilias* sur l'affaire du *Scalp de St. Viateur*.

LEÇON

La *Semaine Religieuse de Montréal* publie en l'intitulant "celui qui doit venir" un article ainsi conçu :

" Sous ce titre, nous publions un article déjà paru dans le "Mondr." C'est une belle page, une page de haute et noble inspiration, On y sent courir un souffle de foi, rafat hisnant et bienfaisant, en ces jours d'attente religieuse. A coup sûr, tous ceux qui la liront, laïques, prêtres et religieux, penseront comme nous.

"Quelle différence entre cette manière de penser et d'écrire, et l'inconcevable légèreté avec laquelle certains journalistes créent les évêques et taillent les diocèses."

Si l'on songe que c'est la " Minerve " qui a lancé les rumeurs de nominations d'évêques et de division de diocèse on peut se demander s'il y a un froid entre la sainte feuille et l'archevêché ?

IL EST POPULAIRE

Dans un cas de rhume grave, le **BAUME RHUMAL** sera toujours employé avec succès. Il est sans rival dans le traitement de toutes les affections de la gorge et des poumons. Populaire par ses innombrables cures il l'est également par son prix exceptionnel de 25c pour un flacon de 10 doses.

LA VIE DROLE

PRATIQUE

En tout métier, en toute profession, en tout art, il faut de la pratique.

Ceux qui viendraient à vous tenir un langage contraire, tenez-les pour sombres niais, tout au moins dangereuses fripouilles.

La sagesse des nations — qui n'est pas une moule — l'a depuis longtemps dit : C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et non en consultant des manuels de tissage ou en suivant les cours d'économie politique de notre sympathique camarade Paul Le-roy-Beaulieu.

Le gouvernement a si bien compris cette vérité qu'il n'hésite pas — par exemple — à construire de coûteux hôpitaux, où il entretient, à grands frais, un tas de pauvres bougres à qui il a fait préalablement contracter mille affections diverses, depuis la simple ecchymose jusqu'à l'imminente maternité.

Et tout cela pour compléter l'éducation théorique de nos futurs morticoles et les entraîner à des pratiques d'où dépendra notre santé, notre existence.

Il fut, à un moment, question de créer à Paris et dans quelques grandes villes de province, à l'instar de ces hôpitaux, des manières de Palais de Justice pour pauvres, où les jeunes avocats se seraient exercés sur les litiges des gens de rien, litiges dont la solution importe peu au bon ordre social et dans lesquels les futurs robins se seraient sans dégâts importants fait la main.

Le projet fut abandonné pour raison d'économie.

... Mais revenons à la médecine.

Autant les médecins civils trouvent, dans leurs hôpitaux, force éléments d'application, autant les médecins militaires se voient dénués de matières à pratique sérieuse.

La jambe cassée est fréquente, la poitrine défoncée par un éclat d'obus à la mélinite se rencontre peu, par le temps qui court.

Les typhoïdes pleuvent, le grand coup de sabre sur la physionomie est bien rare.

Et les balles de Lebel, qui vous traversent le

corps, qui de vous peut se vanter d'en avoir tant vu ?

On a bien la ressource des accidents et de l'expansion coloniale

Dérisoire.

De ce déplorable état de choses résulte un pénible vernis d'amateur se projetant sur tous ceux de nos médecins militaires qui sont en exercice depuis vingt-cinq ans au plus.

Bien sûr, beaucoup de ces praticiens n'ont pas encore vu, de leurs yeux vu, l'ombre d'une plaie par les armes à feu.

Alors, quand le grand jour viendra, pourra-t-on compter sur eux ?

Sauront-ils panser nos glorieuses, mais mortelles peut-être, blessures ?

.....
C'est, obéissant à ces légitimes préoccupations, que deux grandes nations européennes — l'une n'a pas songé de les désigner plus clairement — viennent de conclure un pacte des plus intéressants.

Ces deux nations, ennemies depuis un quart de siècle, s'arrangeront au printemps prochain pour avoir de grandes manœuvres communes.

Un corps d'armée de la première marchera contre un corps d'armée de l'autre.

Les fusils, les canons seront remplis de réels projectiles. Les escadrons chargeront pour de vrai, et on ne mettra pas de bouchons à la pointe des baïonnettes.

Alors, seulement, les médecins militaires de chacun de ces peuples pourront apprendre leur métier et acquérir une profitable expérience.

Inutile d'ajouter qu'on tiendra une comptabilité exacte des tués et blessés et que ce chiffre entrera en décompte sur les victimes de la prochaine guerre.

Voilà, je pense, une des mesures les plus humaines qu'une nation vraiment civilisée ait prises depuis longtemps.

ALPHONSE ALLAIS.

SOVERAIN

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammations de poumons et combien de bronchites seraient évitées si, dès que la toux vous prend, vous n'avez du BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections de la gorge et des poumons.

LA FIN DE DIANA

CONDAMNATION EN EXPECTATIVE

Les malheurs pleuvent sur le dos de M. Tardivel.

Lorsqu'il sortait l'autre jour du tribunal devant lequel l'avait assigné M. Fréchet, un huis-sier lui signifiait une action civile pour \$10,000 de dommages intérêts.

Maintenant, voici la nouvelle qui arrive de Rome :

" Rome, 8 janvier 1897.

" Outre la constatation désormais acquise et qui ne tardera pas à être rendue publique, par les soins de la commission romaine de l'Union Antimaçonnique, à savoir que l'existence et, par suite, la conversion de Diana Vaughan doivent être considérées comme une fable, il se confirme que le Saint-Office se propose d'agir contre les publications pernicieuses qui, sous le couvert de ce mythe, ont exploité si longtemps la crédulité ou plutôt la curiosité malsaine par des romans indignes de la vérité ou par des faits d'ordre surnaturel.

" Il pourrait même se faire, et il est à désirer, que la " Colossale mystification ", à laquelle on s'est livré donnât lieu, de la part de la " suprême autorité " ecclésiastique, à des mesures rigoureuses et d'ordre général pour empêcher que désormais les catholiques soient victimes de pareilles tromperies."

Une bonne petite condamnation romaine sur la tête de Tardivel. C'est ça qui nous ferait rire.

PLAIDEUR.

DANS LE LAC

On nous a remis une circulaire distribuée à Montréal sous le titre " Notes sur la province de Saskatchewan " et signée M. M. M. A. Pascal.

Nous empruntons à ce document l'étrange phrase suivante :

" Trois belles rivières, la Saskatchewan du Nord, la Saskatchewan du Sud et la Rivière Bataille arrosent le pays. Partout on trouve de jolis petits lacs, très commodes pour l'élevage des animaux."

Voyez-vous ces animaux qu'on élève dans des lacs ?

C'est de la pisciculture, alors !

CHERCHEUR.

L'avant-garde des paysans

Au lendemain de la fête solennelle d'inauguration de l'université de Paris, au moment où les rapports officiels constatent avec beaucoup de complaisance les résultats obtenus par l'œuvre d'instruction des cours d'adultes et des conférences populaires, il est intéressant de se demander si la France a innové quelque chose, si même le contingent le plus important de sa population, le paysan, est aussi instruit, aussi éclairé, aussi heureux qu'il devrait l'être.

Une récente brochure publiée par la Société des journalistes danois contient à ce sujet des détails qu'on fera bien de méditer.

Elle a pour titre, cette brochure, *l'Avant-garde des paysans, ou le Danemark est en tête*.

Elle montre quels résultats féconds peuvent résulter d'une collaboration sur le terrain de l'instruction entre les diverses classes populaires et le rôle considérable des étudiants danois dans l'œuvre d'émancipation intellectuelle et morale des travailleurs de la terre.

Un club libéral d'étudiants fondé en 1881 à Copenhague a pour mot d'ordre : Adhésion aux autres classes de la population . . . Le "corps des étudiants"—ainsi s'appelle le club—donne l'enseignement gratuit aux ouvriers, à l'aide de petites brochures à bon marché, dans l'assistance juridique gratuite, possède un musée, des collections, un théâtre libre. Non seulement les membres du "corps des étudiants" sont très populaires parmi les ouvriers, mais le Corps a été plusieurs fois invité par les paysans démocrates à de grandes fêtes.

A ces occasions, les étudiants ont habité chez les paysans, et des savants et des paysans causeurs ont parlé à la même tribune.

* *
*

En 1848, un évêque-poète, Grundovig, fondait à Rodding en Sleswig, la première haute école populaire (Folkehøjskole). Il en existe aujourd'hui soixante-six en Danemark qui forment une sorte d'Université pour les paysans.

Il y a deux cours chaque année ; l'un dure les six mois d'hiver, il est réservé aux garçons ;

l'autre dure les six mois d'été et donne l'enseignement aux filles.

Le but de ces écoles est d'amener les élèves à une certaine culture d'esprit sans leur ôter l'intérêt pour le travail corporel de l'agriculture, problème qui nous inquiète en France et a été résolu depuis nombre d'années dans les États scandinaves.

L'enseignement consiste surtout en des conférences sur les questions générales d'histoire, de religion, les questions de sociologie, les sciences, l'agriculture.

Les élèves demeurent à l'école, y sont nourris et logés.

Tous les ans, chacun de ces établissements organise une "réunion d'automne" à laquelle assistent de 500 à 1,500 paysans et paysannes. Cette réunion dure trois et quatre jours et les auditeurs écoutent très consciencieusement trois et quatre conférences par jour, sans préjudice, le soir, d'une longue discussion entamée par des conférenciers invités.

Ajoutons qu'en dehors des hautes écoles fondées par l'initiative des paysans "eux" et de leur propre argent, presque tous les villages possèdent une maison de réunion ou des conférences sont faites très fréquemment. On y pratique aussi la gymnastique. Dans quelques provinces les paysans ont commencé à organiser des concerts dans leur maison de réunion. Très souvent les paysans donnent, sur une petite scène dressée dans la grande salle, des représentations d'amateurs. N'ont-ils pas joué, il y a trois ans, le *Malade imaginaire* ? Molière interprété par des paysans danois, avouez que le cas est peu ordinaire !

Les acteurs, il faudrait le dire à leur louange, avant de donner une première, assistent toujours à plusieurs représentations de la pièce à Copenhague, où ils demandent conseil au directeur du théâtre royal.

La population rurale aussi émancipée, aussi active, ne pouvait pas manquer de s'adonner énergiquement à tous les sports.

J'ai dit que les paysans danois font de la gymnastique, ils ont aussi des exercices de tir, des jeux de paume, mais le plus répandu, le plus aimé, est encore le cyclesport, ou sport du vélo. Il y a des cyclistes dans les villages les moins importants et beaucoup de femmes prennent goût à la bicyclette.

Le Danemark, proportionnellement au nombre de ses habitants, possède deux ou trois fois plus de cyclistes qu'aucun autre pays.

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

IX

A l'angle du palais, noyé de ténèbres, un bec de gaz, resté en contre-bas depuis le remblai, éclairait le quai bossué au ras du sol, d'une lueur louche ; et les matériaux qui traînaient là, les tas de briques, les pierres de taille, allongeaient de grandes ombres vagues. A droite, quelques lumières brillaient sur le pont Saint-Jean des Florentins et aux fenêtres de l'Hôpital du Saint-Esprit. A gauche, dans l'enfoncement indéfini de la coulée du fleuve, les lointains quartiers sombraient, disparus. Puis, en face, c'était le Transtévère, les maisons de la berge telles que de pâles fantômes indistincts, aux rares vitres jaunies d'une clarté trouble ; tandis que, par dessus, une bande jaune indiquait seule le Janicule, où les lanternes de quelque promenade, tout en haut, faisaient scintiller un triangle d'étoiles. Le Tibre surtout passionnait Pierre à ces heures nocturnes, d'une si mélancolique majesté. Il restait accoudé au parapet de pierre, il le regardait couler pendant de longues minutes, entre les nouveaux murs, qui, la nuit, prenaient la noire et monstrueuse apparence d'une prison bâtie là pour un géant. Tant que les lumières brillaient aux maisons d'en face, il voyait les eaux lourdes passer, se moirer avec lenteur dans les reflets, dont le frisson leur donnait une vie mystérieuse. Et il rêvait sans fin à tout le passé fameux de ce fleuve, il évoquait souvent la légende qui veut que des richesses fabuleuses soient enterrées dans la boue de son lit. A chaque invasion des Barbares, et particulièrement lors du sac de Rome, on y aurait jeté les trésors des temples et des palais, pour les soustraire au pillage des vainqueurs. Là-bas, ces barres d'or qui tremblaient dans l'eau glauque, n'était-ce pas le chandelier d'or à sept branches que Titus avait rapporté de Jérusalem ? Et ces pâleurs sans cesse déformées par les remous, n'étaient-ce pas des blancheurs de colonnes et de statues ? Et ces moires profondes, toutes reluisantes de petites flammes, n'était-ce pas un amas, un pêle-mêle de métaux précieux, des coupes, des vases, des bijoux ornés de pierreries ? Quel rêve que ce pul-

lument entrevu au sein du vieux fleuve, la vie cachée de ces trésors qui auraient dormi là pendant tant de siècles ! Et quel espoir, pour l'orgueil et l'enrichissement d'un peuple, que les trouvailles miraculeuses que l'on ferait dans le Tibre si l'on pouvait le fouiller, le dessécher un jour, comme le projet en a déjà été fait ! La fortune de Rome était-là peut-être.

Mais, par cette nuit si noire, Pierre, accoudé au parapet, n'avait en lui que des pensées de sévère réalité. Il continuait les réflexions de la journée, que lui avait inspirées sa visite au Transtévère, puis au palais Farnèse. Il aboutissait, devant cette eau morte, à cette conclusion que le choc de Rome, pour en faire une capitale moderne, était le grand malheur dont souffrait la jeune Italie. Et il savait bien que ce choix s'imposait comme inévitable, Rome étant la reine de gloire, l'antique maîtresse du monde à laquelle l'éternité était promise, sans laquelle l'unité nationale avait toujours paru impossible ; de sorte que le cas se posait terrible, puisque sans Rome l'Italie ne pouvait pas être, et qu'avec Rome il semblait maintenant difficile qu'elle fût. Ah ! ce fleuve mort, quelle sourde voix de désastre il prenait dans la nuit ! Pas une barque, pas un frisson de l'activité commerciale et industrielle des eaux qui charrient la vie au cœur des grandes villes ! Sans doute on avait fait de beaux projets, Rome port de mer, des travaux gigantesques, le lit creusé pour permettre aux navires de fort tonnage de remonter jusqu'à l'Aventin ; mais ce n'étaient là que des chimères, à peine finirait-on par désembourber l'embouchure, qui, continuellement, se comblait. Et l'autre cause d'agonie, la Campagne romaine, le désert de mort que le fleuve mort traversait et qui faisait à Rome une ceinture de stérilité ? On parlait bien de la drainer, de la planter ; on discutait vainement sur la question de savoir si elle était fertile sous les Romains ; et Rome n'en demeurerait pas moins au milieu de son vaste cimetière, comme une ville d'autrefois séparée du monde moderne, par cette lande où s'est accumulée la poussière des siècles. Les raisons géographiques qui lui ont jadis donné l'empire du monde connu, n'existent plus de nos jours. Le centre de la civilisation s'est déplacé de nouveau, le bassin de la Méditerranée a été partagé entre des nations puissantes. Tout aboutit à Milan, la cité de l'industrie et du commerce, tandis que Rome n'est désormais qu'un passage. Aussi, depuis vingt-cinq années, les efforts les plus héroïques n'ont pu la tirer du sommeil invincible qui continue à l'envahir. La capitale qu'on a voulu improviser trop vite est restée en

détresse et a presque ruiné la nation. Les nouveaux venus, le gouvernement, les Chambres, les fonctionnaires, ne font qu'y camper, se sauvent dès les premières chaleurs, pour en éviter le climat mortel ; à ce point que les hôtels et les magasins se ferment, que les rues et les promenades se vident, la ville n'ayant pas acquis de vie propre, retombant à la mort, dès que la vie factice, qui l'anime, l'abandonne. Tout reste ainsi en attente, dans cette capitale de simple décor, où la population aujourd'hui ne diminue ni n'augmente, où il faudrait une poussée nouvelle d'argent et d'hommes pour achever et peupler les immenses constructions inutiles des quartiers neufs. Et, s'il était vrai que demain ressurrait toujours dans la poudre du passé, il fallait donc se forcer à l'espoir. Mais ce sol n'était-il pas épuisé, et puisque les monuments eux-mêmes n'y poussaient plus, la sève qui fait les êtres sains, les nations fortes, n'y était-elle pas également tarie à jamais ?

A mesure que la nuit s'avancait, les lumières de maisons du Transtévère, s'éteignaient une à une. Et Pierre resta longtemps encore, envahi de désespérance, penchés sur les eaux devenues noires. C'étaient les ténâtres sans fond, il ne restait, dans l'épaississement d'ombre du Janicule, que les trois becs de gaz lointains, le triangles d'étoiles. Aucun reflet ne moirait plus le Tibre d'un frisson d'or, ne faisait plus danser, sous le mystère de son courant, la vision chimérique de fabuleuses richesses ; et c'en était fait de la légende, du chandelier d'or à sept branches, des vases d'or, des bijoux d'or, tout ce rêve d'un trésor antique tombé à la nuit, comme l'antique gloire de Rome elle-même. Pas une clarté, pas un bruit, l'infini sommeil, rien que la chute grosse et lourde de l'égoût, à droite, qu'on ne voyait point. Les eaux avaient aussi disparu. Pierre n'avait plus que la sensation de leur coulée de plomb dans les ténèbres, la pesante vieillesse, la fatigue séculaire, l'immense tristesse et l'envie de néant de ce Tibre très ancien et très glorieux qui semblait ne rouler désormais que la mort d'un monde. Seul le vaste ciel riche, l'éternel ciel fastueux déroulait la vie éclatante de ses milliards d'étoiles, au-dessus du fleuve d'ombre roulant les ruines de près de trois mille ans.

Et, comme Pierre, avant de monter chez lui, était entré s'asseoir un instant dans la chambre de Dario, il y trouva Victorine, en train de préparer tout pour la nuit, et qui se récria, lorsqu'elle l'entendit raconter d'où il venait.

— Comment ! monsieur l'abbé, vous vous êtes encore promené sur quai à cette heure ! C'est donc que vous voulez attraper, vous aussi, un

bon coup de couteau... Ah bien ! ce n'est pas moi qui prendrais le frais si tard, dans cette satanée ville !

Puis, avec sa familiarité, elle se tourna vers le prince, allongé dans un fauteuil, et qui souriait.

— Vous savez, cette fille, la Pierina, elle n'est plus venue, mais je l'ai vue qui rôdait là-bas, parmi les démolitions

D'un geste, Dario la fit taire, Il s'était tourné vers le prêtre.

— Vous lui avez parlé pourtant. C'est imbécile à la fin... Voyez-vous cette brute de Tito revenir me planter son couteau dans l'autre épaule !

Brusquement, il se tut, en apercevant devant lui Benedetta, qui, entrée sans bruit pour lui souhaiter le bon-soir, l'écoutait. Son embarras fut extrême, il voulut parler, s'expliquer, lui jurer son innocence parfaite dans cette aventure. Mais elle souriait, elle se contenta de lui dire tendrement :

— Mon Dario, je la connaissais, ton histoire. Tu penses bien que je ne suis assez sotte, pour ne pas avoir réfléchi et compris... Si j'ai cessé de te questionner, c'est que je savais et que je t'aimais tout tout de même.

Elle était d'ailleurs si heureuse, elle avait appris le soir même que monsignor Palma, le défenseur du mariage dans l'affaire de son divorce, venait de se montrer reconnaissant du service rendu à son neveu en déposant un nouveau plaidoyer, qui lui était favorable. Non pas que le prélat, désireux de ne pas trop se démentir, se fut déclaré pour elle complètement ; mais les certificats des deux médecins lui avaient permis de conclure à l'état de virginité certaine ; et, ensuite, glissant sur ce fait que la non-consommation provenait de la résistance de la femme, il avait habilement groupé les quelques raisons qui rendaient l'annulation nécessaire. Ainsi, toute espérance de rapprochement était écartée, il devenait évident que les époux se trouvaient en continuel danger de tomber dans l'incertitude. Il faisait une allusion discrète au mari, le montrait comme ayant déjà succombé à ce danger ; puis, il célébrait la haute moralité de la femme, sa dévotion, toutes les vertus qui étaient une garantie en faveur de sa véracité. Et, sans se prononcer pourtant, il s'en remettait à la sagesse de la congrégation. Mais, dès lors, puisque monsignor Palma répétait les mêmes arguments que l'avocat Morano, et puisque Prada s'entêtait à ne plus se présenter, il paraissait hors de doute que la congrégation voterait l'annulation à une forte majorité.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.
MARC SAUVALLE, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la
 Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||
 Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Présiden. ||

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.
 || IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1896 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitté une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,

GERAN DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL

Arthur GLOBENSKY,
AVOCAT.
1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
AVOCAT
Bâtisse de la New York Life, 11 Place
d'Armes, Chambres 315 et 316
Téléphone 2243

LIBRAIRIE PLAIN

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame
MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
Commerciale (limitée), et publié par Ar-
bitre Fillette, au No. 30 rue St-Gabriel,
Montréal.

PRÉSENTS UTILES

Portemonnaies pour dames, plus de 200 variétés.
Portefeuilles pour Messieurs, audela de 100 variétés.
Belles marchandises en cuir.
Pupitres portatifs, Ecritoires, Calendriers, Portefeuilles.
Papeterie de choix en boîte de 15 cts à \$5 00.
Le plus bel assortiment du pays
Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée.
plus de 20 couleurs différentes, en boîtes—Maintenant.
Initiales à cacheter en verre coupé—de choix,
autres initiales en grande variété
PLUMES ET CRAYONS EN OR.
Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque
Encriers de toutes sortes et de tous prix.

MORTON PHILLIPS & CIE,

Montréal

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE	Capital.....\$15,000,000
	Fonds Investis..... 53,053,700
	Fonds Investien Canada..... 5,200,000
	Revenu Annuel..... 12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, E.r.,

Directeurs Ordinaires — W. W. Ouilvie, A. MacNider, Fer. Banque de
Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Espagne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses
assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St.-François-Xavier, Montréal.

GUSTAVE FAUTEUX

Téléphone Bell, No. 318 Agent pour Montréal et les environ

**MAPLE CARD
&
PAPER MILLS**



**FABRICANTS
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LE ET APRES LE 22 JUIN 1896. LES CON-
VOIS de ce chemin de fer voyageront comme suit (le
dimanches exceptés).

Les convois quitteront Lévis

Express pour le Petit Métis, le samedi seulement... 2.50
Express pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et
Dalhousie
Exprie direct pour St.-Jean, Halifax et Sydney. 134
Accommodation pour la Rivière-du-Loup .. 16

Les convois arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup 4.45
Express direct de St.-Jean, Halifax et Sydney,
tous les lundis exceptés 17.05
Express de Dalhousie, Campbellton et Rivière-
du-Loup..... 21.45
Express de Cacouna, dimanche exceptés 22.45

Le convoi arrivant à Lévis à 4 15 heures laissera la
Rivière-du-Loup le dimanche au soir, pas le samedi.
Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la va-
peur par la locomotive et ceux entre Montréal et Ha-
lifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les convois sont réglés par le temps de Mon-
treal.

Les billets et autres information peuvent être obte-
nus, sur demande, de

D. R. McDONALD,
Agent de la ville de Québec,
49, rue Dalhousie.



For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,
Publishers, 267 Broadway, New York City.